

## Sommaire

- ◆ P2, 3 et 4: les actions 2016/2017
- ◆ p5 : vie statutaire
- ◆ p6 & 7 : Aide au CRF
- ◆ p8 : calendrier/plan de travail

### Encarts:

- ◆ **Dossier CRF/CRA**  
(ou procédure pour « Compta coop Web »)  
+ Rapprochement bancaire  
+ récapitulatif Coops de classe
- ◆ Affichette Forum sept 2017
- ◆ Fiche agendas coopératifs
- ◆ Fiche calendrier OCCE 2018
- ◆ Fiche A & E
- ◆ Planning 2017/2018

A faire circuler...

Ce bulletin vous a également été transmis par courriel, à transférer...

Vous pouvez le retrouver sur notre site:

[www.occe78.net](http://www.occe78.net)



**À noter dès maintenant :**  
**FORUM des actions 2017/18**

**Mercredi 27 septembre 2017**

**13h–17h**

**Ecole Pasteur– ORGEVAL**

## **ATTENTION !**

- ⇒ **Ce bulletin contient le CRF/CRA 2016/2017...**  
(ou la procédure spécifique à « Compta Coop Web » pour 172 coopératives)
- ⇒ **En cas de changement de mandataire, téléchargez le dossier sur la page d'accueil de notre site**  
[www.occe78.net](http://www.occe78.net) ...

**à renvoyer**

**entre le 1er et le 30 septembre 2017.**

à

**OCCE 78**  
2 allée des boutons d'or  
78180 Montigny le Bretonneux

**Ces documents devront accompagner la fiche d'affiliation 2017-2018 qui vous sera adressée fin Août dans le Bulletin N° 136...**

## Une année riche en actions à la rencontre des classes...

Cette année encore, à travers les différents partenariats, les formations, l'accompagnement des coopératives scolaires, l'organisation de nombreux projets artistiques, culturels et scientifiques, l'OCCE 78 aura contribué, par ses pratiques coopératives, à mettre en évidence les valeurs et les repères communs du « mieux vivre ensemble » dans une société basée sur le partage et l'équité...

Cette année, **19 classes ont participé à l'action THEA !**

Après un temps de formation pour les enseignants, encadrées par des comédiens tout au long de l'année, elles se sont retrouvées en juin pour trois journées de répétitions, d'échanges et d'ateliers. Elles se sont présentées leurs créations à partir d'œuvres de Lise Martin et Françoise Du Chaxel, dans le magnifique Théâtre « le scarabée » à La Verrière. Ces rencontres, où les enfants, de la grande section au collège, sont tour à tour acteurs et spectateurs, ont permis de partager des expériences, des émotions et de découvrir de multiples possibilités de mise en voix et d'expression corporelle d'un même texte.



Les compagnies « THALIA théâtre » et « Beding Be'dingue » assurent la formation des enseignants et l'accompagnement du projet de chaque classe.



**ETAMINE**, projet de **lecture et d'écriture coopérative**, a réuni **45 classes « auteurs »** dont les livres ont été envoyés dans toute la France...

En attendant le retour des « critiques positives » concernant leurs œuvres, ils ont eux-mêmes pu découvrir et apprécier plusieurs livres d'autres classes reçus de toute la France!

Un projet de classe fédérateur pour toute une année !

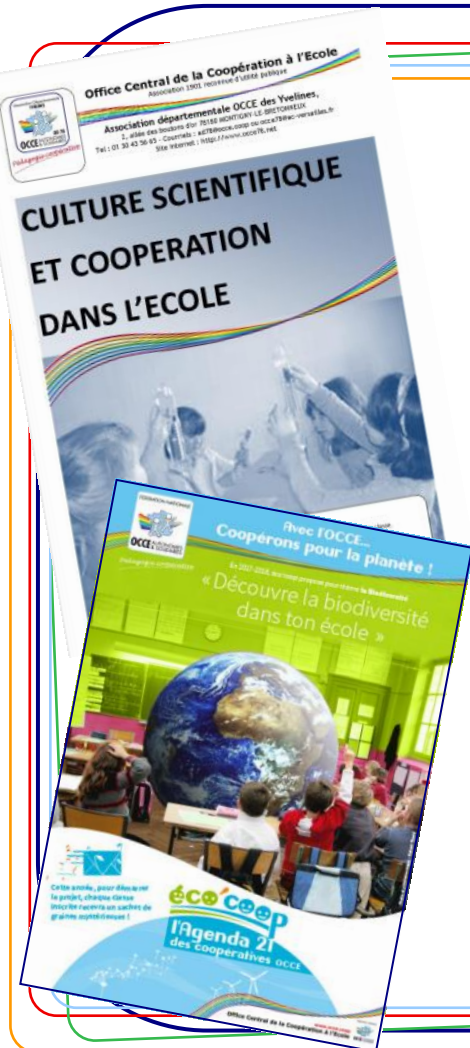


En 2016/2017, L'OCCE 78 a proposé un catalogue d'actions coopératives autour des sciences et développé des partenariats nouveaux.

En plus de nos actions bien connues et bien rôdées comme Eco' Coop, défi jardins, jeux mathématiques, nous pouvons aussi accompagner des écoles autour de l'EDD : Vigie nature école, labellisation E3D, classes d'eau...

Une première cette année : le partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle autour de l'exposition « Espèces d'ours ». Au menu: visites de l'exposition, thème de recherche, échange avec le chercheur Patrick Haffner et Mini-congrès dans l'auditorium du Muséum pour les 4 classes concernées.

Un partenariat reconduit l'an prochain autour du thème de la biodiversité.



L'édition 2016/2017 du « **défi-jardin** » a attiré de nombreuses classes qui nous envoient actuellement leurs photos... bientôt en diaporama sur notre site

[www.occe78.net](http://www.occe78.net)

Proposé désormais sous forme d'un défi (cette année il s'agissait de concevoir un mur végétal vertical) le projet se déroule en 2 temps...

**Technique:** il a fallu imaginer, dessiner, créer, tester, améliorer et valider les structures verticales pouvant accueillir des plantations...

Puis, **jardiner**... avec les graines envoyées par l'OCCE, semer, arroser, repiquer... observer... entretenir les plantations...prévoir l'arrosage pour les vacances!

Les enseignants engagés dans ce projet nous disent apprécier les fiches techniques et pédagogiques permettant de mieux organiser la classe de façon coopérative...

### Jouer coopérativement et faire des maths autrement!

Une action reconduite avec de nouveaux jeux qui a permis aux classes engagées de découvrir cinq jeux mathématiques prêtés par l'OCCE... et de les mettre en œuvre de façon coopérative!

De nombreuses fiches pédagogiques sur notre site permettaient de découvrir les règles, de former les groupes, de répondre à des QCM... puis de modifier les règles et de les échanger avec d'autres classes...

Une opération qui sera renouvelée l'an prochain... et amplifiée, avec 5 nouveaux jeux!





## Un projet coopératif au service du Vivre ensemble!

Cette année, ce sont près de 2 000 enfants, de la maternelle au CM2 qui ont dansé sur notre répertoire de danses traditionnelles...

(4 livrets « Folk 'Yvelines disponibles!)

Rappelons que, aussi bien les animations pédagogiques proposées en partenariat avec les conseillers pédagogiques EPS des circonscriptions engagées dans le projet, que les 4 bals de fin d'année scolaire sont animés par le groupe BALIVERNES...

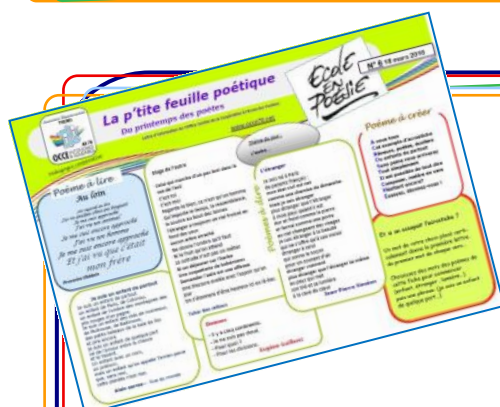


En 2016/2017, en plus des actions qu'il initie directement, l'OCCE aura encouragé l'innovation et la coopération en subventionnant **21 projets coopératifs de classes ou d'écoles**, pour un montant de 12 850 euros...

Parmi les projets soutenus: jardinage, art et histoire, correspondance et échanges scolaires, construction de maquettes, réalisation d'un opéra, autres...



Cette année encore, l'OCCE a soutenu les journées de la maternelle qui ont vu plus de 500 collègues suivre les 6 conférences retransmises simultanément dans les 4 départements de l'académie de Versailles.



Les six lettres numériques « **la p'tite feuille poétique** » qui accompagnaient le **19ème Printemps des poètes sur le thème AFRIQUE(S)** s'adressaient aussi bien aux classes de collège, d'élémentaire que de maternelle! Elles ont été fort appréciées!

De multiples initiatives, telles les 6 classes qui ont participé au

« photopoème#3 » ou ce « poématon » au Collège du Rondeau de Rambouillet ont fait rayonner la poésie dans notre département...

Rappelons que l'OCCE 78 accompagne les écoles qui demandent le Label « **Ecole en poésie** ».



## L'assemblée générale...

### L'assemblée générale statutaire de l'OCCE des Yvelines s'est réunie le 28 mars 2017.

Rappelons que tous les coopérateurs adultes sont invités à participer à l'Assemblée Générale. Parmi eux, les mandataires sont bien entendu le maillon indispensable. En effet, ils représentent la coopérative de leur école mais sont aussi les représentants de l'association départementale au sein des écoles. C'est par eux que transitent les informations.

Ce mandat donne au mandataire le pouvoir d'agir pour le compte de la coopérative mais aussi auprès de l'association départementale au moment de l'AG afin d'exprimer leur avis et ceux de leurs collègues...

#### Ordre du jour:

- ◆ Rapport moral du Président.
- ◆ Rapport d'activité 2015/2016 et projet d'activité.
- ◆ Rapport financier 2015/2016
- ◆ Rapport du Commissaire aux comptes.
- ◆ Votes des résolutions.
- ◆ Elections des membres du CA.

**Tous les documents relatifs à l'assemblée générale (rapport moral, rapport d'activité, projet d'activités, CR d'activités des coopératives, budget du siège...) sont disponibles sur le site de l'OCCE 78...**

### Le Conseil d'administration de l'OCCE 78

Comme toute association, l'OCCE 78 ne pourrait pas vivre sans un conseil d'administration chargé de prendre les décisions et de suivre les dossiers pour faire vivre le projet d'activité voté en Assemblée Générale.

#### Election des membres du CA :

**Isabelle CRENN, Yves DRONIOU, Christian OLLIVIER, Nathalie REDON, Eric WEILL**

Le CA de l'OCCE des Yvelines compte actuellement 14 membres...

**Nous aimerions être plus nombreux...**

### Les décisions de l'AG :

- ◆ la cotisation 2017/2018 reste inchangée à 1,65 € par coopérateur.  
La cotisation membre individuel reste inchangée à 9 €.

Rappelons que l'OCCE 78 ne bénéficie d'aucune subvention publique et que la cotisation versée par les coopératives est sa principale source de revenu avec le produit de la mutualisation...

## Nos formations ...

- ⇒ De nombreuses animations pédagogiques en circonscriptions ont été menées toute l'année par notre animateur pédagogique sur différents thèmes: pédagogie coopérative, jeux coopératifs, rapport à la loi, conseils d'enfants... souvent à la demande des IEN mais aussi d'équipes pédagogiques.
- ⇒ L'OCCE 78 continue par ailleurs à accompagner les mandataires en proposant des formations tout au long de l'année. Celles permettant de découvrir le tout nouveau logiciel « Compta coop Web » ont réuni 32 collègues.
- ⇒ L'OCCE 78 continue d'intervenir dans les stages nouveaux directeurs.
- ⇒ Nous proposons deux stages l'an prochain: « pratiques coopératives des danses folk' » et « pédagogie coopérative. » Surveillez l'arrivée du PDF!

## L'heure du bilan de fin d'année

La période de juin est souvent délicate pour les mandataires et trésoriers des coopératives scolaires... **ENSEMBLE**, ils vont devoir préparer le Compte Rendu Financier de l'année 2016/2017 à transmettre à l'association départementale après le 31 août et avant le 30 septembre 2017, en y intégrant les comptabilités de classes...

Rappelons que l'OCCE 78 accompagne les mandataires et facilite leur tâche:

- Toute l'année au téléphone, nous répondons à vos questions comptables, financières et juridiques...
- Toute l'année, vous pouvez faire vérifier et corriger vos fichiers Excel «compta occe78 » par mail... une secrétaire aide spécialement les coops qui utilisent « Compta coop Web ».
- des 1/2 journées de formations sont proposées tout au long de l'année...
- Le site [www.occe78.net](http://www.occe78.net) est mis régulièrement à jour et regroupe de nombreuses fiches pratiques pour les mandataires, ainsi que les outils de gestion nécessaires à la bonne tenue de la comptabilité tout au long de l'année !

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous...jusqu'au 20 juillet !

### 1) VALIDATION DES COMPTABILITES DE CLASSES :

- ◆ Le tuteur de chaque classe remet au mandataire le cahier de comptabilité de classe auxquels sont joints tous les justificatifs d'achat... avant le 20 juin.
- ◆ Le mandataire et le bureau vérifient la conformité des pièces fournies et valident ou non l'ensemble des dépenses.
- ◆ En cas de litige (justificatif absent, achat non conforme à « l'esprit coopératif »...) le bureau peut refuser de valider toutes les dépenses...
- ◆ **Dans tous les cas, un solde positif, par chèque ou en espèces, sera reversé sur le compte central de la coopérative.**
- ◆ L'existence d'un solde négatif étant théoriquement impossible, le bureau peut refuser de rembourser un dépassement de Régie d'Avance, selon les règles d'organisation définies en Conseil de Coopérative de début d'année...

### 2) INTEGRATION DES COMPTABILITES DE CLASSES :

- ◆ Après validation, les comptes rendus de classes sont « intégrés » au CRF de la coopérative centrale
- ◆ Dans le cahier de comptabilité, en colonnes « régie d'Avance » avec ventilation des sommes dépensées, soit une ligne par classe...
- ◆ Le mandataire renseigne le cadre récapitulatif en page 3 du CRF.
- ◆ **Chaque enseignant doit émarger la feuille annexe avant la fin du mois de juin. (disponible sur le fichier Excel « compta OCCE 78 »)**

### 3) LE COMPTE RENDU D'ACTIVITE :

A remplir très **sérieusement, en équipe**, avant la fin du mois de juin, même si peu de rubriques vous concernent. Il est nécessaire à l'association départementale pour rendre compte de l'ensemble des activités mises en œuvre en son nom. Ce compte rendu fait l'objet d'une sommation transmis à la fédération OCCE et pris en compte par le Ministère de l'Education Nationale ...

**4) TRANSMISSION DES DOCUMENTS AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT :**

- ◆ Si le mandataire ne change pas, la continuité de la gestion de la coopérative est assurée...
- ◆ Si le mandataire quitte l'établissement en fin d'année scolaire :
  - ◆ Le mandataire sortant reste responsable de la coopérative jusqu'à la production et l'approbation des comptes de l'année 2016/2017. **AUCUN** changement de signature ne pourra être effectué avant que les documents statutaires complets ne soient parvenus à l'OCCE 78.
  - ◆ L'ensemble de la comptabilité et des documents OCCE doivent rester dans l'établissement, accessibles et compréhensibles pour le mandataire suivant... il appartient aux membres restants du bureau de vérifier et prendre en charge les documents laissés par le mandataire partant.
- ◆ Le mandataire sortant prépare le formulaire « **demande de changement de signature** » (A télécharger sur notre site) et le laisse en attente pour son successeur qui nous l'adressera avec le CRF.

ATTENTION : la vérification de la comptabilité du département par un commissaire aux comptes intègre la vérification des comptabilités de coopérative. L'OCCE des Yvelines vérifie systématiquement l'ensemble des documents de comptabilité lors des changements de mandataires.

**RAPPEL !!!**

Nous demandons à chaque coopérative ayant bénéficié d'une **SUBVENTION PUBLIQUE** (voir fiche sur notre site) de **JOINDRE au Compte Rendu Financier** (voir CRF en page 2) une **PHOTOCOPIE DE L'AVIS D'ATTRIBUTION** de la collectivité locale, **précisant le MONTANT et L'OBJET de l'attribution.** (le relevé bancaire ne suffit pas...)

**RAPPEL : tout envoi à l'OCCE doit être suffisamment affranchi...**

L'envoi en septembre d'un CRF accompagné de la fiche de cotisation et de son règlement (+ ou - 50 grammes selon l'enveloppe) nécessitera un timbre de 1 € ou 1,45 €.

**TARIF LETTRE VERTE jusqu'à 20 g : 0,73 €**

**De 20 à 100 g : 1,46 €**

**De 100 à 250 g : 2,92 €**

### **AIDE A L'ETABLISSEMENT DU COMPTE RENDU FINANCIER ET D'ACTIVITE**

Mandataires : vous avez besoin d'aide pour boucler votre compte-rendu financier avant les vacances... vous souhaitez une vérification avant de transmettre votre fonction à un nouveau mandataire...

Présentez-vous avec l'ensemble des pièces nécessaires à l'établissement de votre bilan .

**Jusqu'au 20 juillet et après le 23 août... sur rendez-vous...**

**Siège de l'OCCE – Montigny le Bretonneux.**



## Calendrier / Plan de travail

### Compte rendu financier et d'activités 2016-2017

<input type="checkbox"/>	<b>mi-juin 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Penser à demander la comptabilité aux classes...</li> </ul> <p><b>Aide à la comptabilité possible <u>sur rendez-vous</u> jusqu'au 20 juillet 2017</b></p>
<input type="checkbox"/>	<b>AVANT la fin juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restitution des comptabilités des classes et intégration au compte rendu financier général.</li> <li>Reversement du solde des coopératives de classes sur le compte chèque.</li> <li>Espèces : reversement des sommes sur le compte chèque.</li> <li><b>Emargement</b> par les enseignants <b>avant</b> le départ de l'école (<i>vacances/autre école/autre département/retraite</i>)</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<b>logiciels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Excel « compta OCCE 78 »</b> : Editez votre première page de CRF en cliquant sur l'onglet <b>BILAN</b>. Merci de la recopier avant de l'insérer dans le document...</li> <li><input type="checkbox"/> <b>« Compta Coop Web »</b> : pas de CRF papier, vous imprimez directement les documents à nous retourner. (voir détail sur feuille jointe au bulletin 135)</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Autres</b> : <i>non estampillés OCCE...</i> attention à la conformité des comptes...</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<b>début septembre</b> <b>Vérification des comptes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le rapport des vérificateurs aux comptes annexé au compte rendu financier et d'activités de l'année en cours est établi par les signataires du document et après contrôle sur pièces selon les modalités rappelées sur le document.</li> <li>➤ La vérification ne doit être effectuée qu'à compter de la clôture des comptes c'est à dire à <b>partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017</b></li> <li>➤ N'attendez pas les Elections de Parents d'élèves, c'est trop tard.</li> <li>➤ <b>Le Conseil d'École, d'Etablissement, ne valide pas la gestion.</b> Seul, <b>le rapport des vérificateurs aux comptes</b> est nécessaire pour l'envoi à la date prévue des documents. Le Règlement Type des Ecoles des Yvelines du 15.09.1995 précise qu'une présentation est <b>obligatoire</b> lors de la tenue du <b>1<sup>er</sup> Conseil d'École</b>.</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<b>changement de mandataire local</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ autre école du département, autre département, départ à la retraite... <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La vérification doit être faite avant le départ de l'enseignant</b></li> <li>• <b>Tous les documents afférents à la coopérative doivent être tenus à disposition DANS l'école.</b></li> </ul> </li> <li>➤ <b>la demande de transfert de signature est à effectuer le plus tôt possible et accompagnée du CRF.</b></li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<b>Très important</b>	<p><b>Après le dernier jour d'attribution de délégation de signature, c'est à dire le 1<sup>o</sup> octobre, il ne sera plus fait de retour de documents par courrier mais exclusivement sur place, à l'association, avec vérification de la comptabilité, en tenant compte des disponibilités du mandataire départemental.</b></p>
<input type="checkbox"/>	<b>Envoi avant le 30 septembre</b>	<p><b>Tous les documents statutaires... (suffisamment affranchis)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compte rendu financier et d'activité.</li> <li>➤ Rapport des vérificateurs au compte annexé, quitus rempli.</li> <li>➤ Fiche de ré affiliation, paiement des cotisations.</li> </ul> <p>Sont à envoyer au siège département <b>avant le 30 septembre 2017.</b></p> <p><b>Nota</b> : le relevé bancaire qui accompagne le CRF doit correspondre au montant reporté au bilan... ou être accompagné du formulaire « rapprochement bancaire ». <b>Ce relevé peut être celui de juillet ou août... la banque ne vous enverra pas de nouveau relevé en septembre s'il n'y a pas eu de mouvement sur le compte...</b></p>